

Procès-Verbal du Conseil d'École (CE)
Polytech Nice Sophia
Séance du 7 juillet 2025 – 16h00 – Learning Centre

MEMBRES VOTANTS (40)

Nom et prénom	Représentant de	Participation au conseil	Procuration
AGNESA Achille	Etudiant		
ARRIGHI Nicole	Collège B	2	De NOELLE STOLFI
AUDRA Philippe	Collège A	1	
AUROUX Didier	Collège A		EN DISTANCIEL
AUXIRE-GUGLIELMI Nathalie	Collège B	1	
BARBIERI Mathieu	IATSS	2	De PATRICIA DANAI
BARDEY Philippe	Entreprise		
BEIKBAGHBAN Ali	IATSS	2	De JUSTINE GUIBAUD
BERNACKI Marc	Entreprise	1	
BOULBE Cédric	Collège B	2	De PHILIPPE LORENZINI
BOUST Laurent Président	Entreprise	3	De MAUREEN CLERC De CHARLES PALLANCA
CLERC Maureen	Recherche	0	A LAURENT BOUST
COMET Jean-Paul	Collège A	1	
DA SILVA David	IATSS	1	
DANAIS Patricia	IATSS	0	A BARBIERI MATHIEU
DARGENT Thierry	Entreprise		EN DISTANCIEL
DENEIRE Luc	Collège A		
DERMIT Jean-Pierre	Conseil Général des Alpes-Maritimes		
DREYSSE BAUDE Françoise	Collège A		EN DISTANCIEL
FRANQUET Erwin	Collège A		EN DISTANCIEL
GUILBAUD Justine	Etudiant	0	A ALI BEIKBAGHBAN
KLEYNHOFF Bernard	Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur		
LORENZINI Philippe	Collège A	0	A CEDRIC BOULBE
MASCARELLI Jean-Pierre	Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis		EN DISTANCIEL
MOLINES Guilhem	Entreprise		

MOREAU Sylvain	Entreprise		
PALLANCA Charles	Chambre de Commerce et d'Industrie CCI Nice Côte d'Azur	0	A LAURENT BOUST
PETIT Eric	Enseignement		
RIDA Mohamad	Etudiant		
RISSO Christine	Collège B	1	
ROZELOT Jean-Pierre	Ingénieurs Et Scientifiques de France IESF Côte d'Azur	EN DISTANCIEL	
SALINAS Théo	Etudiant	EN DISTANCIEL	
SCHALL Christopher	Collège B	EN DISTANCIEL	
SEHLI Inès	Etudiant		
SINTES Isabelle	IATSS	1	
SOCHINSKII Arkadii	Collège B	1	
STOLFI-DONATI Noëlle	Collège B	0	A NICOLE ARRIGHI
TATINIAN William	Collège B	EN DISTANCIEL	
VIGNOLO Patrizia	Collège A	1	
		29	

MEMBRES NON VOTANTS (21)

Nom et prénom	Représentant de	Participation au conseil ?	Procuration à OU signature
BRISSWALTER Jeanick	UCA - Président	X	A Marc DALLOZ
CALLAGHAN Delphine	Ecole – Direction adjointe communications et vie étudiante		
CAMINADA Alexandre	Ecole - Directeur	X	
CHICOT Natacha	RECTORAT		
COLLAVIZZA Hélène	Ecole – Direction PEIP		
DEVAUX Emilie	Ecole – Direction adjointe administrative	X	
FETIU Ibadete	Présidente BDE		
FRANQUET Erwin	Ecole – Gouvernance Université	EN DISTANCIEL	
GAETANO Marc	Ecole – Direction adjointe relations internationales	EN DISTANCIEL	
MIRAMOND Benoît	Ecole – Direction adjointe recherche		
MULLER Fabrice	Ecole – Direction ingénierie des systèmes électroniques		
POULAIN Timothé	ALUMNI		
SARGENTI Elisabeth	Ecole – Direction SHES		
SANCHEZ Christian	AGENT COMPTABLE		
SAUCE Gérard	Ecole – Direction adjointe relations entreprises		
TIGLI Jean-Yves	Ecole – Direction sciences informatiques	X	

INVITÉE : LENA FEDELHOFF

Acronyme utilisé dans le PV :

- CE = Conseil d'Ecole
- CDD = Comité de Direction
- PNS = Polytech Nice Sophia

Laurent BOUST souhaite la bienvenue aux membres et ouvre la séance à 16H07

#	SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	DISCUSSIONS ET VOTES EN CDD RESTREINT	ACTIONS	SUIVI								
1	Validation du PV du conseil du 21 janvier 2025	<p>Laurent BOUST donne jusqu'au 19 juillet aux membres du Conseil d'Ecole pour faire des commentaires sur le PV de la séance du 21 janvier 2025.</p> <p>Laurent BOUST ouvre la séance en indiquant que l'école a battu, cette année, son record de diplômés, avec 334 lauréats lors de la cérémonie organisée le 14 décembre 2024 au Centre d'Exposition des Congrès à Mandelieu.</p>	ED : déposer le PV sur intranet	FAIT								
2	Nominations au sein de l'école	<p>Nomination au sein du département Sciences Informatiques (SI)</p> <p>CAMINADA présente la candidature de M. Jean-Yves TIGLI à la direction du Département « Sciences Informatiques » pour un second mandat. Cette proposition fait suite au vote du département du 2 juin 2025 (1 candidat, 31 votants, 24 ont voté « pour » 0 « contre » et 0 « blanc ») et avis favorable du Comité de Direction (vote unanime du 05/06/2023).</p> <p>M. Jean-Yves TIGLI, maître de conférences, présente son parcours et ses projets pour le département.</p> <p>Le conseil passe au vote afin de valider la nomination de M. TIGLI :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>POUR</th> <th>CONTRE</th> <th>ABSTENTION</th> <th>TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>29</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>29</td> </tr> </tbody> </table> <p>La proposition est approuvée à l'unanimité.</p> <p>Nomination au sein du département Mathématiques Appliquées et Modélisations (MAM)</p> <p>Alexandre CAMINADA présente la candidature de M. Cédric BOULBE à la direction du Département « Mathématiques appliqués » pour un second mandat. Cette proposition fait suite au vote du département du 17 juin 2025 (1 candidat, 12</p>	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL	29	0	0	29		
POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL									
29	0	0	29									

	<p>votants, 10 ont voté « pour » et 0 « contre, 0 « blanc ») et avis favorable du Comité de Direction (vote unanime du 19/06/2025).</p> <p>M. Cédric BOULBE, maître de conférences, présente son parcours et ses projets pour le département.</p> <p>Le conseil passe au vote afin de valider la nomination de M. BOULBE :</p> <table border="1" data-bbox="422 282 1291 362"> <thead> <tr> <th>POUR</th><th>CONTRE</th><th>ABSTENTION</th><th>TOTAL</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>29</td><td>0</td><td>0</td><td>29</td></tr> </tbody> </table> <p>La proposition est approuvée à l'unanimité.</p>	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL	29	0	0	29	
POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL							
29	0	0	29							
3	<p>Stratégie pluriannuelle de réduction de GES suite au bilan carbone de l'école</p> <p>Léna FELDERHOFF se présente et rappelle qu'elle accompagne l'école depuis le lancement de sa démarche de transition, incluant la réalisation du bilan carbone jusqu'au déploiement d'une stratégie pluriannuelle de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Elle précise que cette stratégie a déjà été validée par le Comité de direction lors de la séance du 3 juillet dernier ainsi que par le Vice-Président TES de l'Université, M. Erwin FRANQUET.</p> <p>Elle explique que pour élaborer cette stratégie, cinq groupes de travail thématiques ont été constitués :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobilité académique, • Mobilités quotidiennes et déplacements professionnels, • Achats, • Restauration, • Gestion du site. <p>Ces groupes, composés de personnels administratifs, d'enseignants et, pour certains, d'étudiants, se sont réunis lors de plusieurs ateliers. Leur objectif était de proposer des actions permettant d'atteindre une réduction de 5 % des émissions de GES, conformément aux exigences réglementaires de l'enseignement supérieur. À l'issue de ces travaux, 70 actions ont été identifiées et un tableau de bord a été élaboré afin de pouvoir suivre les actions.</p> <p>Par ailleurs, à la suite de benchmarks réalisés par Léna ainsi que l'équipe projet, il a été proposé d'intégrer à cette stratégie un « Pass Carbone », destiné à quatre catégories de parties prenantes de l'école.</p>	<p>ED : Finaliser le recrutement de la responsable DDRSE</p> <p>FAIT</p>								

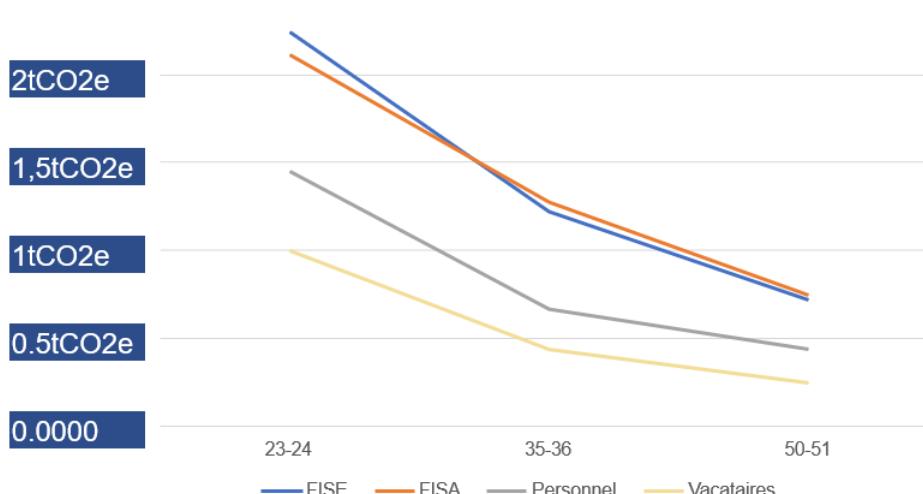


Postes d'EGES spécifiques : Alimentation, Mobilité quotidienne, Mobilité académique, Alternance, Retour domicile familial, Mobilité professionnelle



Postes d'EGES communs : Énergies, Immobilisations, Achats, Fret, Déplacements visiteurs, Déchets, Usages numériques

Léna **FELDERHOFF** présente le fichier conçu sur mesure pour chacune de ces catégories, intégrant des objectifs à échéance **2035/2036** et **2050/2051**. Les résultats consolidés montrent que l'école est en capacité d'atteindre les objectifs fixés, à savoir **moins de 1,5 tonnes équivalent CO₂ en 2035/2036 et 1 tonne en 2050/2051**.



PRINCIPE

Quotas d'émissions progressifs dans le temps, non cessibles, spécifiques à chaque catégorie de partie prenante

Aligné sur :
Objectif <2tCO2e/pers/an sur l'ensemble de nos activités étudiantes/professionnelles
ET
personnelles en 2050 !

Alexandre CAMINADA rappelle que les décisions soumises au vote lors de cette séance portent sur deux volets :

- La priorisation des 70 actions, telle que proposée par les groupes de travail ;
- La définition des modalités de mise en œuvre du « Pass Carbone ».

Le déploiement des deux segments est prévu à compter de 2026.

Commentaires des membres :

- Laurent BOUST apporte son soutien à la démarche et souligne l'importance pour l'école de montrer l'exemple auprès des étudiants et de se démarquer par des actions concrètes.
- Une question est posée sur la sensibilisation des étudiants à l'utilisation de l'intelligence artificielle et à son impact énergétique.
Réponse : Il est précisé qu'une conférence sera organisée dans le cadre du cours « Enjeux environnementaux ».
- Il est demandé si l'école est la seule composante engagée dans cette démarche ?
Réponse : Marc DALLOZ indique que Polytech Nice Sophia traite ces enjeux de manière exemplaire et proactive et félicite les équipes pour la qualité et la complémentarité du travail mené et s'interroge sur les modalités de valorisation de ces comportements vertueux
- Réponse : Cette dimension sera intégrée et des pistes sont d'ores et déjà en cours de réflexion.

- **Marc BERNACKI** souligne que l'école est largement en avance sur ces sujets et qu'aucune action comparable n'a encore été engagée au sein de l'Ecole des Mines sur Sophia.
- Une question est soulevée concernant les impacts psychologiques de ces enjeux sur les étudiants et leur perception.
Réponse : Il est souligné l'importance de véhiculer des messages positifs, de transmettre de nouvelles représentations de la réussite et de redonner confiance dans le pouvoir d'agir.
→ Action actée : mener une enquête en lien avec la cellule RPS et le CSU, et associer ces deux entités aux actions à venir.
- Il est également rappelé la nécessité de construire un discours et des outils permettant de valoriser les aspects positifs de la démarche.
- **Marc DALLOZ** précise enfin qu'un réseau a été mis en place pour répondre au mal-être étudiant au sein de l'Université.

Laurent BOUST soumet au vote la priorisation des actions telle que proposée par les groupes de travail :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
26	0	0	26

Les 70 actions sont validées à l'unanimité.

Laurent BOUST soumet au vote la mise en place du « Pass carbone » :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
26	0	0	26

La mise en place du « Pass carbone » est validée à l'unanimité.

Alexandre CAMINADA remercie également Léna ainsi que toutes les équipes de l'école qui se sont pleinement investies dans la démarche. Les travaux débuteront en 2026 avec le recrutement d'un personnel dédié pour nous accompagner dans le déploiement de cette stratégie.

La démarche est applaudie par les membres du Conseil d'École.

4	<p>Bilan campagne emplois contractuels 2025</p>	<p>Alexandre CAMINADA présente le bilan de la campagne pour la rentrée 2025</p> <p><u>Bilan de la Campagne pour les personnels contractuels :</u></p> <p>Arbitrage favorable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personnel administratif <ul style="list-style-type: none"> - 1 poste ingénieur DDRS financé sur les ressources propres de l'école - Renouvellement d'emplois d'enseignants contractuels : <ul style="list-style-type: none"> - Enseignant-chercheur : 1 emploi programme PAUSE avec Polytech Lab (co-financé PNS/MAE) - 5,5 emplois financés sur des postes de titulaires en détachement (SI, BAT, GE, DLH) (budget Etat/UniCA) - 5,5 emplois (SI, BAT, DLH) (budget PNS) <p>Arbitrage défavorable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 rehaussements de postes administratifs (relations entreprises) (budget Etat/UniCA) - 4 rehaussements de postes administratifs (relations entreprises, scolarité) (budget PNS) <p><u>Vote pour la Campagne des personnels titulaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mathématiques MAM/JAD : 1 enseignant-chercheur section 26 <ul style="list-style-type: none"> o MCF profil : analyse numérique, calcul scientifique, modélisation (démission de V. DOLEAN) - Bâtiment BAT/PLAB : 2 enseignants-chercheurs <ul style="list-style-type: none"> o PU section 60 profil : mécanique et structure (démission de A. CASTEL, privé Australie) o MCF section 60-62 profil : bâtiments et territoires intelligents (création) - Informatique SI/I3S : 3 enseignants-chercheurs section 27 <ul style="list-style-type: none"> o 2 MCF profil : génie logiciel et informatique théorique (retraite de E. GALESIO et démission de C. PAPAZIAN, privé France) o 1 PU réservé aux titulaires MCF avec Habilitation à Diriger des Recherches - Eau GE/PLAB : 1 enseignant-chercheur section 35-36 <ul style="list-style-type: none"> o MCF profil : hydrologie (création) 	<p>ED : faire remonter les postes</p> <p>FAIT</p>
---	---	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> - Electronique/LEAT pour le MCF : 1 enseignant-chercheur et 1 agrégé <ul style="list-style-type: none"> o MCF section 63 profil : électronique analogique et radiofréquence (démission de L. LIZZI, public Italie) o PRAG section 61/63 profil : électronique analogique ou numérique (retraites de F. JACOC et J.-F. LANGELLA) <p>Il précise que ces demandes sont à remonter à la DRH au plus tard, le 18 juillet prochain. Il ajoute que l'Université ne devrait pas valider les demandes de postes en création étant donné les contraintes budgétaires annoncées. Marc DALLOZ confirme et précise que l'Université malgré ces contraintes a décidé de maintenir une campagne d'emploi.</p> <p><u>Commentaire des membres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une question est posée concernant la règle appliquée lors des remplacements des titulaires qui quittent l'établissement, à savoir : autorisation d'heures complémentaires la première année, recrutement d'un ATER la deuxième année, puis création d'un poste de titulaire la troisième année, et sur le caractère strict de cette règle. - Réponse de M. DALLOZ : Oui pour avoir une rigueur sur la masse salariale. <p>Les membres passent au vote afin d'approuver les demandes de postes de titulaires pour la campagne d'emploi 2025 :</p> <table border="1" data-bbox="408 774 1298 854"> <thead> <tr> <th>POUR</th><th>CONTRE</th><th>ABSTENTION</th><th>TOTAL</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>26</td><td>0</td><td>0</td><td>26</td></tr> </tbody> </table> <p>Les demandes sont approuvées à l'unanimité.</p>	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL	26	0	0	26	
POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL							
26	0	0	26							
5	<p>Info : développement des formations : plan Sud-PACA ingénieur et renouvellement CTI en 2026</p> <p>Alexandre CAMINADA rappelle le projet régional SUD PACA, dont l'objectif est d'augmenter de 1 000 le nombre d'ingénieurs diplômés à l'horizon 2030. Il précise que les financements associés à ce dispositif ne peuvent pas porter sur le fonctionnement, et donc n'incluent pas les ressources humaines.</p> <p>À ce jour, plusieurs projets ont été validés au niveau régional, notamment ceux portés par EURECOM à Sophia, l'École d'Agronomie en Avignon, l'École d'Aéronautique de Salon de Provence et l'école des Mines sur Sophia.</p> <p>Il précise que Polytech Nice Sophia a déposé un projet le 12 juin, comprenant deux volets d'investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une extension du site incluant une halle technique et un gymnase, pour un montant estimé à 8 M€ ; • L'acquisition de 24 équipements techniques destinés à l'ensemble des formations, pour un montant de 1,5 M€. 									

Concernant les emplois, il est précisé que la Région ne financera pas les postes. Néanmoins, cette information pourra être transmise au ministère, sur le modèle de la démarche faite par Centrale Méditerranée pour son déploiement à Nice.

Le projet fera l'objet d'une évaluation en octobre 2025. À la suite d'échanges avec la Région, des perspectives de cofinancement sur les équipements pourraient être envisagées. Il est souligné la nécessité de valoriser et de communiquer sur les actions déjà menées par l'école.

Commentaires des membres :

- **Alexandre CAMINADA** précise que le développement envisagé ne concerne pas uniquement le recours à des PRAG, notamment pour le PEIP mais aussi à des enseignants-chercheurs (MCF et PU).
- **Marc DALLOZ** souligne un manque de lisibilité globale sur le projet 1000 ingénieurs avec notamment une communication insuffisante, des réponses hétérogènes et un flou budgétaire, ce qui a rendu complexe l'identification des modalités et des interlocuteurs pour le dépôt de projets. Il remercie toutefois pour le document transmis et précise que l'Université Côte d'Azur y a apporté des compléments notamment en faveur d'un cursus de Master en ingénierie. **Alexandre CAMINADA** précise qu'Ali Douai est en copie de l'ensemble des échanges de Polytech avec la région.
- Une interrogation est formulée sur l'intérêt d'ouvrir un groupe de PeiP à Nice dont le risque est la perte de la mutualisation actuelle et du bon fonctionnement du dispositif existant.

Réponse : **Alexandre CAMINADA** rappelle que l'augmentation des effectifs PeiP permet mécaniquement d'accroître les effectifs en cycle ingénieur. L'hypothèse d'un PeiP à Nice avait déjà été évoquée avec les directeurs de formation de l'école avant le projet régional. Le site des Lucioles étant fortement contraint, et une part des étudiants étant niçois, l'ouverture d'un PeiP à Nice permettrait de limiter les coûts de logement et de transport des élèves. Des espaces pourraient être mobilisés à l'IMREDD par exemple, sous réserve de disposer des ressources enseignantes nécessaires en supplément des enseignants affectés actuellement à l'école par l'université.

- Un membre rappelle les très bons classements de l'école au niveau national et que l'ouverture d'un groupe supplémentaire de 24 élèves serait tout à fait possible ; l'école pourrait le remplir sans problème.
- Un membre rappelle que Polytech Nice Sophia a le plus petit effectif de PeiP du réseau, avec 120 élèves par promotion, alors que toutes les autres écoles ont augmenté leurs effectifs depuis la réforme du BUT ; Marseille par exemple est à 180 élèves de PeiP par promotion, soit 50% de plus que Nice, qui ne peut pas augmenter en raison de contraintes sur ces ressources. Cette situation est bien dommage car la demande est forte pour notre école, aussi bien en nombre de candidats qu'en nombre de postes à pourvoir sur le territoire.
- Une question est posée sur l'existence éventuelle de foncier disponible pour la construction d'un nouveau bâtiment sur le site des Lucioles pour augmenter le PeiP.

Réponse : **Alexandre CAMINADA** ne connaît pas les possibilités de construction aux Lucioles par contre il y a de la place aux Templiers.

	<ul style="list-style-type: none"> Une interrogation concerne l'avenir du bâtiment libérée route des Lucioles (ancien bâtiment du laboratoire INPHYNI qui a déménagé dans la plaine du Var). <p><u>Réponse</u> : Marc DALLOZ précise que l'État a accepté, via le CNRS, de céder le bâtiment à UniCA, mais qu'aucune stratégie n'est encore arrêtée. Un modèle économique permettant l'autofinancement doit être défini.</p> <p>Après discussions, les membres s'accordent sur le fait que l'augmentation des effectifs de l'école est une nécessité comparativement à l'accroissement des effectifs constatés partout dans les autres grandes écoles du 06 ces dernières années (Centrale, Mines, EURECOM, SKEMA...).</p>							
6	<p>Info : renouvellement de la certification ISO sur la période 2025-2028</p> <p>Alexandre CAMINADA informe que l'audit qualité, qui s'est tenu du 30 juin au 2 juillet 2025, s'est déroulé avec succès. Il précise que, cette année, l'école a été évaluée par un nouvel auditeur, lequel a audité dix processus, en complément des audits internes, du PeIP et de la spécialité Robotique.</p> <p>Cet audit de renouvellement a nécessité une forte mobilisation des équipes, qu'il remercie chaleureusement, rappelant que toutes les grandes écoles ne sont pas certifiées ISO et que cette certification constitue une véritable valeur ajoutée non seulement pour l'école mais aussi pour UniCA.</p> <p>Il présente les résultats de l'audit :</p> <table border="1"> <tr> <td style="background-color: #f4a460; color: white; text-align: center; padding: 10px;"> 2 Non-Conformités mineures </td> <td style="background-color: #f4a460; color: white; text-align: center; padding: 10px;"> 1 PILOTAGE Appliquer systématiquement les critères et les améliorations nécessaires pour assurer la maîtrise efficace de tous les processus 2 PILOTAGE La mise en œuvre des actions requises aux N-C et de leur efficacité n'est pas systématiquement documentée </td> </tr> <tr> <td style="background-color: #a9f5d0; color: black; text-align: center; padding: 10px;"> 5 Points forts </td> <td style="background-color: #a9f5d0; color: black; text-align: center; padding: 10px;"> 1 PILOTAGE Stratégie qualité bien relayée par des objectifs et des indicateurs 2 PILOTAGE Approche processus cohérente avec des processus connexes au cœur de métier 3 PILOTAGE Différents niveaux de réunions de pilotage et de communication au personnel 4 PEDAGOGIE Organisation de la planification des activités à réaliser en pédagogie 5 RH Bonnes évolutions dans les dispositions du processus RH </td> </tr> <tr> <td style="background-color: #a9c4d0; color: black; text-align: center; padding: 10px;"> 14 Opportunités d'amélioration </td> <td></td> </tr> </table>	2 Non-Conformités mineures	1 PILOTAGE Appliquer systématiquement les critères et les améliorations nécessaires pour assurer la maîtrise efficace de tous les processus 2 PILOTAGE La mise en œuvre des actions requises aux N-C et de leur efficacité n'est pas systématiquement documentée	5 Points forts	1 PILOTAGE Stratégie qualité bien relayée par des objectifs et des indicateurs 2 PILOTAGE Approche processus cohérente avec des processus connexes au cœur de métier 3 PILOTAGE Différents niveaux de réunions de pilotage et de communication au personnel 4 PEDAGOGIE Organisation de la planification des activités à réaliser en pédagogie 5 RH Bonnes évolutions dans les dispositions du processus RH	14 Opportunités d'amélioration		
2 Non-Conformités mineures	1 PILOTAGE Appliquer systématiquement les critères et les améliorations nécessaires pour assurer la maîtrise efficace de tous les processus 2 PILOTAGE La mise en œuvre des actions requises aux N-C et de leur efficacité n'est pas systématiquement documentée							
5 Points forts	1 PILOTAGE Stratégie qualité bien relayée par des objectifs et des indicateurs 2 PILOTAGE Approche processus cohérente avec des processus connexes au cœur de métier 3 PILOTAGE Différents niveaux de réunions de pilotage et de communication au personnel 4 PEDAGOGIE Organisation de la planification des activités à réaliser en pédagogie 5 RH Bonnes évolutions dans les dispositions du processus RH							
14 Opportunités d'amélioration								

7	Budget 2025 et perspectives 2026	<p>Alexandre CAMINADA rappelle que le budget de l'école a été présenté et validé lors de la séance de janvier dernier. Il indique que, dans l'attente de la notification des budgets de l'État, l'Université a procédé à un gel préventif de 20 % des dépenses. Au final, l'école a perçu 100 % de son budget, comprenant le budget initial ainsi que le reliquat de la Taxe d'Apprentissage (TA). Il est précisé que Polytech Nice Sophia contribue à hauteur de 30 % de la TA de l'université (1^{er} contributeur).</p> <div style="border: 2px solid blue; padding: 10px; margin: 10px 0;"> <p style="text-align: center; color: red; font-weight: bold;">RAPPEL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévision de recette sur fonds propres : 2,755M€ (-6% p.r. 2024) : <u>baisse liée à la diminution des montants moyens des contrats individuels d'apprentissage (environ 1100 € de moins par contrat)</u> <ul style="list-style-type: none"> • Prélèvement de l'établissement : 836 349 € (+84% p.r. 2024) dû au deficit 2025 de UniCA • Notification de dépenses autorisées : 1,931 M€ (-22% p.r. 2024) • Gel prudentiel de 20% de la dépense par <u>UniCA</u> : -386k€ => <u>1,545M€ disponibles en janvier</u> • Le budget de recette et de dépense Polytech était en constante progression depuis 2017. Cette baisse significative du budget de dépense a un impact important pour l'école : <ul style="list-style-type: none"> • Maintien des emplois contractuels sur ressources propres de l'école : 1,153M€ (60% BIATSS & 40% Enseignants) • Charges fixes sur ressources propres : 340 K€ (Cotisation réseau, CTI, qualité, TOEIC, etc.) • Reste en fonctionnement et investissement 438 K€, soit 2 fois moins qu'en 2024 • Budget rectificatif du 16 juin : 1,931M€ + 80 K€ venant d'un complément de TA 2024 </div> <p>Il ajoute que l'Université Côte d'Azur a été auditee, à la demande de son président, par des inspecteurs de l'IGESR sur la période de mars–avril, et qu'il a lui-même été entendu dans ce cadre par les auditeurs. À l'issue de cet audit, l'Université a reçu une liste de recommandations qu'il retranscrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître les recettes dégageant des marges réelles • Contenir voire réduire les dépenses et améliorer leur efficacité • Faire contribuer d'avantages les ressources propres à l'équilibre de UniCA • Améliorer la capacité de pilotage budgétaire : prévenir le risque et redonner une capacité d'investissement » • Accroître les recettes : faire des marges bénéficiaires sur la formation continue et les DU (actuellement ~5M€ de perte et 10 000 HETD consommés par des DU déficitaires) • Réduire les dépenses : plus de recours aux PRAG et aux contractuels LRU, ajuster l'offre de formation en réduisant les HETD dans les formations dont le volume dépasse la moyenne 	

- Améliorer l'efficience : simplifier les procédures administratives et le contrôle interne, mutualiser et mieux répartir les effectifs BIATSS selon les besoins
- Améliorer l'efficience : stabiliser les personnels BIATSS par des CDI lorsque affectés sur des missions permanentes et les prioriser dans l'intéressement
- Immobilier : mutualiser l'ensemble des salles d'enseignement
- Ressources propres : augmenter la contribution à l'équilibre général de l'université en augmentant les prélèvements ou allouant les moyens indépendamment des recettes

L'Université a prévu de mettre en place des groupes de travail cet automne, dont les modalités de fonctionnement, la composition et le calendrier restent à définir afin de travailler sur ces pistes.

Commentaires des membres :

- **Marc DALLOZ** remercie pour la synthèse et la clarté des explications apportées. Il souligne la nécessité de bien préciser le cadre dans lequel s'inscrivent les recommandations. Concernant la recommandation sur le recrutement de PRAG, il précise qu'il ne s'agit pas forcément d'en recruter davantage, mais d'adapter la stratégie de recrutement en recrutant des PRAG là où on en a besoin. Il insiste sur le fait qu'il s'agit avant tout d'une liste de recommandations qu'il convient d'analyser au regard de ce qu'il est possible de mettre en œuvre dans le cadre des groupes de travail, en associant l'ensemble des acteurs concernés (élus, DAC, composantes, etc.). Il rappelle également que l'audit couvre d'autres dimensions, notamment le pilotage et la recherche.
 - Concernant les DU, **Marc DALLOZ** souligne la nécessité de disposer d'une vision précise du coût réel des diplômes universitaires et d'engager une réflexion globale sur l'ensemble de l'offre de formation.
 - Un membre exprime le besoin de disposer d'informations plus précises, intégrant notamment les forces et faiblesses, à l'image des audits ISO réalisés à l'école.
- Réponse : **Marc DALLOZ** répond que des échanges sont déjà engagés avec les directeurs de composante afin de lancer rapidement les travaux. À la demande des auditeurs, le rapport n'a pas vocation à faire l'objet d'une communication large au sein de l'établissement.
- Un membre indique qu'il serait intéressant d'identifier la contribution des ressources propres par composante, afin de soutenir celles qui s'inscrivent dans une dynamique de développement.
 - Il est également proposé d'analyser l'offre de formation au regard de son efficacité (débouchés, insertion professionnelle), certaines formations accueillant un nombre très limité d'étudiants ou ayant un taux d'échec très élevé supérieur à 50%.

Réponse : **Marc DALLOZ** précise que ces éléments figurent dans les recommandations complètes et que le Vice-

		Président formation dispose d'un « carnet de santé » des formations, reposant sur des indicateurs chiffrés et objectivés, afin d'éclairer la stratégie de l'établissement et d'orienter toutes les composantes dans leur développement.		
	Levée de la séance	Alexandre CAMINADA lève la séance à 18h14.		